

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS : Pascal PONCET - Suzanne RICHARD - Jean Yves FARJON - Madeleine VEILLAS - Bernard MEIER - Daniel CHALOT - Gérard REBOULET - Cyril EPINAT

ABSENTS EXCUSÉS : Marie-France COUDOUR - Emmanuelle BARLERIN (procuration à Pascal PONCET) - Patrick MOUSSÉ - Nicolas OSSEDAT - Jean-Yves MOISSONNIER - Jean-Michel BRISSAY-CHATRE

1 - MODIFICATION DE LA QUOTITÉ HORAIRE DE TROIS AGENTS COMMUNAUX

Les modifications suivantes sont actées à l'unanimité des membres présents :

agent	Avant	Après	Date d'effet
Moussé Odile	17 H 08 par semaine	17 H 50 par semaine	1 ^{er} octobre 2012
Charles Marie-Thérèse	23 H 25	23 H 50	1 ^{er} octobre 2012
Simon Annick	65 %	80 %	1 ^{er} janvier 2013

Pour Mesdames Moussé et Charles, il s'agit de mieux adapter leur horaire au besoin des enfants dinant à la cantine.

Pur Madame Simon il s'agit de reprendre sa situation de temps de travail initiale.

2 - DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNAL 2012

Le montant de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle - Garantie Individuelle de Ressources (DCRTP/GIR) qui a été notifié à la commune en mars 2012 a fait l'objet d'une actualisation. Les crédits nécessaires inscrits au budget communal ne sont pas suffisants.

La décision modificative suivante est votée à l'unanimité des membres présents :

Recettes de fonctionnement
Compte 73111 + 158.00 €

Dépenses de fonctionnement
compte 73923 + 158.00 €

3 - BILAN DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le Maire présente les consommations et dépenses des postes « énergie » de la commune établie par le Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE) pour les années 2007 à 2011. Ce bilan traite de tous les bâtiments communaux.

A noter que la consommation de fioul et d'électricité s'inscrit dans la moyenne départementale et celle de gaz est inférieure à la moyenne départementale.

Il convient de regretter que, bien que les consommations soient à la baisse du fait d'un certain nombre d'efforts, le coût de l'énergie étant en forte hausse cette moindre consommation ne se traduit pas forcément par une baisse des coûts.

4 - CONVENTION ENTRE LA MAIRIE ET LE CENTRE DE FORMATION DES PERSONNELS TERRITORIAUX POUR MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR FORMATION

Le CNFPT sollicite la mise à disposition d'une salle de la Commune le 3 juin 2013 afin d'organiser une formation destinée aux secrétaires des « petites » collectivités territoriales. A cette fin, Monsieur le Maire est autorisé, à l'unanimité, à signer la convention correspondante.

5 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité des membres présents, trois subventions communales ont été votées comme suit :

- Restos du Coeur	80 €
- Association France Alzheimer	80 €
- Ecole Primaire publique de Saint Just	500€
(pour l'acquisition de manuels scolaires à destination des CP et CM)	

Quatre autres demandes n'ont pas été prises en compte.

6 - STATION D'EPURATION

Le chantier se déroule bien : dans les délais et dans le respect des coûts.

7 - LOGEMENTS RUE DE VICHY

Les travaux des 12 logements ont débutés. Le Maire est en contact avec la chef de projet de Loire Habitat. Pas de soucis majeurs à signaler Le Chantier rue René Cassin devrait se terminer en avril.

L'immeuble rue de Vichy se nommera «le Chalendon ». Celui de le rue René Cassin «Le Fayard ».

8 - NOUVELLE MAISON DE RETRAITE

Le Jury se réunira le mercredi 12 décembre pour retenir le lauréat .5 groupements conception / réalisation sont en compétition. Marie-France Coudour et Pascal Poncet participent.

Début des travaux prévu en mai prochain.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Soutien à l'AMF suite à son courrier relatif au devenir des Sous Préfectures ;
- Félicitations à 'Emmanuelle BARLERIN, Conseillère Municipale pour la naissance de ses jumelles ;
- Une double page sera consacrée à la commune dans le journal « Progrès » qui paraîtra le 18 janvier 2013. Ce journal sera distribué gracieusement à tous les habitants. Idem pour le CD « rétrospectives 2012 » et les vœux de la municipalité ;
- Une procession religieuse aura lieu le samedi 8 décembre (de la Chapelle du Château à l'Eglise). Information de Jean Michel Brissay-Châtre ;
- Le marché de Noël se tiendra le dimanche 16 décembre 2012 ;
- L'ouverture d'un magasin de lingerie est prévu rue de Vichy d'ici 2 à 3 mois.

La séance a été levée à 21 H 30